ROUBAIX

Sérieuse arrestation pour vol. — Un service de sûreté a mis en état d'arrestation, vendredi matin, rue de l'Alma, un ouvrier d'un manœuvre demeurant de M. Lepoutre, jugé d'instruction à Lille, le nommé Ernest Laplat, âgé de 20 ans, peigneur, demeurant rue de l'Alma, 169.

Vers midi, un pleur Romualdaire Gaston, âgé de 19 ans, serrurier, demeurant rue de la Vigne, se présentait au poste du 1er arrondissement et s'adressait à M. Lachè, commissaire de police de 1er arrondissement, lui dit : « Je viens de rue Pierre-de-Roubaix ».

M. Lachè, qui venait justement de recevoir un mandat d'arrêt du parquet de Lille, lui répliqua : « En effet, vous êtes inculpé de vol, et vous êtes demandé des explications à M. le Juge d'instruction. »

Le jeune Romualdaire est inculpé d'un vol à l'étalagiste commis cet mois 5 heures et demie du soir, boulevard Gambetta, à Tourcoing, au préjudice de Mme Desremaux-Bonnet, demeurant rue des Carliers. Ils ont été conduits à Lille hier après-midi.

Tentative de vol. — Une tentative de vol de plomb a été commise, jeudi, vers une heure et demie, sur la toiture de la Société anonyme de peignage de la rue d'Alger. Les malfaiteurs, au nombre de quatre, ont pris le train sans rien emporter. Des jardiniers voisins les poursuivront sans pouvoir à les rejoindre.

M. Grimelet, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

Vol d'une montre. — Mardi dernier, un malfaiteur s'est introduit dans la demeure de Mme Carlier, née Champion Alice, âgée de 35 ans, ménagère, rue de la Planche-Vertte, cour Léopold Florin, 6, et s'est emparé d'une montre de dame, en argent, valant 15 francs, qui se trouvait dans la cuisine, suspendue à un clou. Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

Attaque nocturne. — M. Emile Chetelain, demeurant rue Nebuchodonosor, 55, a été victime d'une agression, jeudi, vers 5 heures 20 du soir. Trois individus en sont jetés sur lui à l'angle des rues Pierre-de-Roubaix et Manzoni et se sont emparés de son portemonnaie contenant une somme de 2 francs. Ils de ces malfaiteurs lui tenait les bras, tandis que les deux autres s'emparaient de ce qu'il avait dans ses poches ; il n'ont rénssi pourtant qu'à lui prendre son argent.

M. Lepoutre, commissaire de police du 3e arrondissement, recherche activement les malandrins dont il possède le signalement complet.

Tentative de vol. — Jeudi, vers huit heures du soir, le poste central de police était informé que des voleurs s'étaient introduits dans la salle pagne de M. Eugène Motte, rue des Verte, à Croix. Les recherches faites par les agents sont restées sans résultat.

Les écraseurs. — Jeudi vers huit heures du soir, Mme Marie Vennopen, âgée de 74 ans, demeurant rue de Fontenoy, 169, a été renversée rue de la Gare, au lieu du Café Rickert, par l'automobile de Mr Jules Florin, sportier, demeurant boulevard d'Armentières, 129.

Relevée par des passants, Mme Vennopen fut transportée dans une maison voisine où M. le docteur Desbonnets vint lui donner des soins. Le médecin pensa que la pauvre femme ne portait aucune blessure et qu'un repos de quelques jours suffirait à la remettre complètement de son émotion.

Coups de couteau. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, pour bien terminer la fête des morts, Lefebvre Gustave, âgé de 50 ans, ébénistier, demeurant place de l'Abattoir, 9, et Maurice Pierre, 20 ans, emballeur, habitant le numéro 273 de la rue Faidherbe, à Wattrelos, étaient à faire noce dans un estaminet de la Grande-Rue, en compagnie d'un sergent de l'infanterie, d'un artilleur et d'un soldat d'infanterie.

Le boisson produisant un effet contraire à celui de la morale, on en tarda pas à en prendre de querelle et à se dire des gros mots.

Peut-être un plus ivre que les autres, l'artilleur s'oublia jusqu'à manquer de respect à son supérieur, le sergent d'infanterie qui, sans marchander, lui demanda impérieusement son numéro matricule. Plus mort que vif, le pauvre soldat obtempéra à l'ordre de son chef et exhiba son numéro.

Cet acte d'autorité prêta au froid dans le clan des ivrognes et les deux soldats accompagnés de Maurice quittèrent l'estaminet ; il pouvait être minuit et demie. Une fois sur la rue, Maurice reproche au plouplou d'avoir laissé prendre par son sergent le matricule de l'artilleur.

La bastonnade trouvant l'observation déplacée admirative une formidable volée à Maurice qui se sauve de toute la vitesse de ses jambes, pour revenir quelques minutes plus tard, en tenant en main un couteau ouvert et en proférant des menaces de mort contre le sergent.

En compagnie de Lefebvre, le sous-officier qui, pendant ce temps, s'en donne du matin et en arrivant sur le chaussée, en trouve nez à nez avec Maurice qui l'invoque rendait de plus en plus furieux.

Une rixe éclaté entre les trois hommes et Lefebvre prenant le défense de militaire, se met sur Maurice Pierre, qui lui porte un vigoureux coup de couteau en poignant gauche.

Aux cris du blessé, tandis que l'agresseur prenait la fuite dans la direction de Lebourbier, le cabaretier et plusieurs clients accourent à la rescousse et transportent le blessé chez M. le docteur Debouchy vint lui donner des soins. La praticien constate une profonde coupure transversale et ordonne à Lefebvre un repos de 15 jours, sans complications.

Il en courait de cette scène sanglante, Dimanche, commissaire de police de 3e arrondissement, ordonna des recherches et vers midi, Maurice Pierre était arrêté par le police de Wattrelos.

Interrogatoire, Maurice a été conduit au Parquet, pour être mis à la disposition du Procureur de la République.

Le Parquet. — M. Vérie, juge d'instruction, a rendu en liberté le jeune Emile Lemaire, 18 ans, qui, ainsi que nous l'avons indiqué, a été blessé chez une prostituée, 122 jetons de la boutonnerie de la Paix ». Comme le famille a été plaignant, il a pu quitter hier le Parquet. Un tourbier, M. Dekeyser, a été inculpé pour le fait d'avoir frappé, dimanche dernier, bénéficié d'une ecchymose.

Cambriolage. — Mme Marie Gay, 15 ans, demeurant 3, rue Armentière Cornesse, a été victime d'un cambriolage en plein jour.

Rentrant chez elle, vers 5 heures, elle trouvait la porte de la rue ouverte et constatait la disparition de 2 francs qu'elle avait laissé sur la table.

Accident. — M. François Mouvard, âgé de 45 ans, demeurant rue Pasteur, 17, a été victime d'un accident du travail.

Il a reçu une forte contusion à la main droite en voulant retirer une machine à filature de l'engrenage du peigneur.

Un repos de vingt jours lui a été prescrit par M. le docteur Dreanne.

Acte de probité. — M. Eugène Delécaut, demeurant rue St-Pierre, à Croix, a déposé, jeudi, au commissariat de police d'une lettre qu'il a trouvée contenant un mandat de 20 francs de Mlle Dubois.

Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. — *Cours de teinture du dimanche.* — Nous rappelons que les conférences de dimanche recommenceront le 4 novembre.

M. H. Lagache traitera dans ces conférences d'une manière générale le *Chimie de la Teinture.* Pour que toutes les notions scientifiques développées soient facilement accessibles au public, un grand nombre d'expériences intéressantes seront faites dans chaque leçon.

Le sujet : « Chimie de la Teinture » sera, d'ailleurs, abordé de telle sorte qu'il n'adresse non seulement aux teinturiers, mais à tous ceux qui s'occupent d'une manière générale de l'industrie textile, peignage, filature et tissage.

Dans le première conférence, M. H. Lagache donnera la définition des principales expressions employées en chimie : phénomène physique et chimique ; élément, métalloïde et métal ; acide, base et sel ; oxydant et réducteur. Grand nombre d'expériences.

Conférences de géographie. — Le troisième conférence de la saison aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, le samedi 3 Novembre 1906, à huit heures et demie du soir. et aura pour sujet : Le Dahomey, par M. François, rédacteur au ministère des Colonies. Projections à la lumière électrique.

Nos concitoyens. — M. Léon Roussx Sie vient de faire éditer une charmante romance : « Adieu à l'Aimée », mise en musique par le compositeur parisien, M. Mengin Bell. On trouve cette ouvrage dans les marchands de musique.

Les accidents du travail. — Chez MM. Alfred Motte frères et Jules Persiers, M. Emile Delmotte, âgé de 50 ans, rattacheur, demeurant rue de l'Ommelet, cour Ferret, 11, s'est fait un effet de travailleur. Quinze jours de repos.

— M. Ernest Gellot, âgé de 35 ans, demeurant rue de le Potente, 23, à Tourcoing, rebouteur chez MM. Skene et Deville, s'est fait une plaie à l'avant-bras gauche en déclinchant un machine. Trois semaines de repos.

— Chez MM. Auguste Lepoutre et Cie. Mlle Alida Prenelle, âgée de 20 ans, soigneuse, demeurant rue Meyerbeer, s'est blessé à la jambe droite au tombant. Quinze jours de repos.

L'Avenir du prolétariat (Société civile de retraites). — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 4 novembre, de 11 heures à midi, au siège du Comité, 32, rue du Vieil-Abreuvoir. Renseignements, adhésions, paiement des cotisations.

Solution de la Jeunesse de Fresne (190e section). — *Locaux de recette* : Siège social : Café Lemou, 63, rue de Lancry — Revardi : chez Lacour, place Saint-Jean-Baptiste — Jean-Ghislain : chez Ingirbert, 1, rue de la Vigne, » A Buffon » — Pilé : chez Boghaert, place Saint-Rédempteur — Fontenoy : chez Hibon, rue de France, 128 — Epinoie : chez Hocqué, place d'Armes.

Prévoyeole de l'Avenir. — (17e section Roubaix). — Dimanche 4 novembre 1906, recette des sottisellons de 10 heures à midi, à l'hôtel des Pompiers, ainsi que dans tous les autres siège de section. Le même jour il sera distribué à l'Hôtel des pompiers, aux sociétaires, l'annuaire des commerçants ainsi qu'une carte d'identité.

Cercle Moderne (section dramatique). — Ce soir samedi, à 8 heures, répétition section chorale mixte. A 3 heures, répétition générale.

Mutuelle Nodand. — Réunion dimanche, à 9 h. 1/2 de matin, celle des pompiers, pour se rendre sur la tombe de M. Léon Allart. Présence indispensable.

Excursionnist Club. — Dimanche à courant, à midi, réunion de la commission. Adhésions nouvelles. Recette mensuelle.

Grand-Théâtre Hippodrome. — *La Dame aux Camélias*, par le tournée Vest. — C'est dimanche prochain, en matinée, sont le représentation, donnée sous cette intéressante représentation de *La Dame aux Camélias* par la tournée Vast. L'ancienne de cette prochaine représentation a produit l'effet auquel on devait s'attendre, et cet certain que notre Grand-Théâtre aux dimanche son aspect des jours de grande représentation.

Mme Vast a trouvé l'occasion d'exploiter, dans un ensemble d'interprétation de tout premier ordre, Mlle Thérèse Borgos, une jeune et jolie comédienne du Vaudeville, qui obtint le prêter pas de Connaissance. Nous en sommes de 1905 : ce cas aura attrait particulier de le voir dans *La Dame aux Camélias*, cette belle comédie remplie d'une douloureuse poésie, et où transparaît, à travers des sourires et des sanglots, une haute morale.

L'ensemble de la troupe a été composé avec ce soin qu'on connaît M. Vast a fait preuve dans ses tournées précédentes ; on peut donc compter sur une véritable matinée de gala.

Lever de rideau à 2 h 1/2 précises.

Etat-Civil

Naissances. — Jeanne Scloess, rue Daliol 10 — Alphonse Lepers, rue de Bouvines, cour Fouillier 70 — Maurice Sermont, rue de Alger 77 — Yvonne Desbonnets, rue de Naples, cour Delcourt 8 — Edoard Vienne, rue Boileau 4 — Georges Catteau, rue Lacroix 158 — Marie Lespineux, rue du Chemin de-Fer 29 — Germain Michon, rue des Anges 29 — Séraphin Demeilie, rue des Anges 22 — Marie Vanbecke, rue Blanchemaille.

Décès. — Léon Gellet, 2 mois, rue Archimède, cour Cliquet, 3 — Pierre De Wachter, 78 ans, sans profession, rue Barbieux — Robert Dersoet, 23 jours, rue des Poissonnières.

Mariages. — Eric J.-B. Kessler, apprêteur, rue Desbonnets 164 et Louise Hoes, épicière, rue Desbonnets.

TOURCOING

Cambrioleur surpris en flagrant délit. — Jeudi, M. Eugène Petit, peintre, demeurant rue de Tilleul, cour de Lion-d'Or, était sorti en compagnie de ses dames, en rendant au cimetière.

Les deux dames rétrogrèrent leur domicile vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, sans remarquer rien d'anormal. Toutefois, au moment où ils pénétraient dans le pièce du milieu qui sert de salle à manger, ils aperçurent un individu dont le premier geste fut de rabattre vivement sur les yeux le casquette dont il était coiffé et le second de leire au bond prodigieux vers la porte de devant de l'habitation et de disparaître avec une extraordinaire vélocité. Mme Petit tellit être renversée par le cambrioleur.

M. Petit s'inquiète tout d'abord de se rendre compte de ce qui avait pu lui être dérobé.

Le buffet était ouvert et le cambrioleur y fouillait lorsqu'il les surprit inopinément. Il n'a pas encore eu le temps de considérer un butin.

Cet en passant par la fenêtre cor le derrière de l'étage et restée ouverte qu'il avait escaladé en grimpant sur une grande niche à chien qui le conduisait à l'était l'endroit.

Plusieurs a pé déposés entre les mains de M. Nicolaert, commissaire de police du 3e arrondissement, qui a ouvert une enquête sur cette tentative de cambriolage en plein jour.

Etat-Civil

Naissances. — M. Prosper Mouvard, Tonnie, a ou le deux doigts de la main droite écrasés entre les cylindres, en voulant retirer une machine de l'étirage d'une peigneuse.

Un repos de vingt jours lui a été prescrit par M. le docteur Dreanne.

Acte de probité. — M. Eugène Delécaut, demeurant rue St-Pierre, à Croix, a déposé, jeudi, au commissariat de police d'une lettre qu'il a trouvée contenant un mandat de 20 francs de Mlle Dubois.

Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. — *Cours de teinture du dimanche.* — Nous rappelons que les conférences de dimanche recommenceront le 4 novembre.

M. H. Lagache traitera dans ces conférences d'une manière générale le *Chimie de la Teinture.* Pour que toutes les notions scientifiques développées soient facilement accessibles au public, un grand nombre d'expériences intéressantes seront faites dans chaque leçon.

Le sujet : « Chimie de la Teinture » sera, d'ailleurs, abordé de telle sorte qu'il n'adresse non seulement aux teinturiers, mais à tous ceux qui s'occupent d'une manière générale de l'industrie textile, peignage, filature et tissage.

Dans le première conférence, M. H. Lagache donnera la définition des principales expressions employées en chimie : phénomène physique et chimique ; élément, métalloïde et métal ; acide, base et sel ; oxydant et réducteur. Grand nombre d'expériences.

Conférences de géographie. — Le troisième conférence de la saison aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, le samedi 3 Novembre 1906, à huit heures et demie du soir. et aura pour sujet : Le Dahomey, par M. François, rédacteur au ministère des Colonies. Projections à la lumière électrique.

Nos concitoyens. — M. Léon Roussx Sie vient de faire éditer une charmante romance : « Adieu à l'Aimée », mise en musique par le compositeur parisien, M. Mengin Bell. On trouve cette ouvrage dans les marchands de musique.

Les accidents du travail. — Chez MM. Alfred Motte frères et Jules Persiers, M. Emile Delmotte, âgé de 50 ans, rattacheur, demeurant rue de l'Ommelet, cour Ferret, 11, s'est fait un effet de travailleur. Quinze jours de repos.

— M. Ernest Gellot, âgé de 35 ans, demeurant rue de le Potente, 23, à Tourcoing, rebouteur chez MM. Skene et Deville, s'est fait une plaie à l'avant-bras gauche en déclinchant un machine. Trois semaines de repos.

— Chez MM. Auguste Lepoutre et Cie. Mlle Alida Prenelle, âgée de 20 ans, soigneuse, demeurant rue Meyerbeer, s'est blessé à la jambe droite au tombant. Quinze jours de repos.

L'Avenir du prolétariat (Société civile de retraites). — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 4 novembre, de 11 heures à midi, au siège du Comité, 32, rue du Vieil-Abreuvoir. Renseignements, adhésions, paiement des cotisations.

Solution de la Jeunesse de Fresne (190e section). — *Locaux de recette* : Siège social : Café Lemou, 63, rue de Lancry — Revardi : chez Lacour, place Saint-Jean-Baptiste — Jean-Ghislain : chez Ingirbert, 1, rue de la Vigne, » A Buffon » — Pilé : chez Boghaert, place Saint-Rédempteur — Fontenoy : chez Hibon, rue de France, 128 — Epinoie : chez Hocqué, place d'Armes.

Prévoyeole de l'Avenir. — (17e section Roubaix). — Dimanche 4 novembre 1906, recette des sottisellons de 10 heures à midi, à l'hôtel des Pompiers, ainsi que dans tous les autres sièges de section. Le même jour il sera distribué à l'Hôtel des pompiers, aux sociétaires, l'annuaire des commerçants ainsi qu'une carte d'identité.

Cercle Moderne (section dramatique). — Ce soir samedi, à 8 heures, répétition section chorale mixte. A 3 heures, répétition générale.

Mutuelle Nodand. — Réunion dimanche, à 9 h. 1/2 de matin, celle des pompiers, pour se rendre sur la tombe de M. Léon Allart. Présence indispensable.

Excursionnist Club. — Dimanche à courant, à midi, réunion de la commission. Adhésions nouvelles. Recette mensuelle.

Grand-Théâtre Hippodrome. — *La Dame aux Camélias*, par le tournée Vest. — C'est dimanche prochain, en matinée, sont le représentation, donnée sous cette intéressante représentation de *La Dame aux Camélias* par la tournée Vast. L'ancienne de cette prochaine représentation a produit l'effet auquel on devait s'attendre, et cet certain que notre Grand-Théâtre aux dimanche son aspect des jours de grande représentation.

Mme Vast a trouvé l'occasion d'exploiter, dans un ensemble d'interprétation de tout premier ordre, Mlle Thérèse Borgos, une jeune et jolie comédienne du Vaudeville, qui obtint le prêter pas de Connaissance. Nous en sommes de 1905 : ce cas aura attrait particulier de le voir dans *La Dame aux Camélias*, cette belle comédie remplie d'une douloureuse poésie, et où transparaît, à travers des sourires et des sanglots, une haute morale.

L'ensemble de la troupe a été composé avec ce soin qu'on connaît M. Vast a fait preuve dans ses tournées précédentes ; on peut donc compter sur une véritable matinée de gala.

Lever de rideau à 2 h 1/2 précises.

Etat-Civil

Naissances. — Jeanne Scloess, rue Daliol 10 — Alphonse Lepers, rue de Bouvines, cour Fouillier 70 — Maurice Sermont, rue de Alger 77 — Yvonne Desbonnets, rue de Naples, cour Delcourt 8 — Edoard Vienne, rue Boileau 4 — Georges Catteau, rue Lacroix 158 — Marie Lespineux, rue du Chemin de-Fer 29 — Germain Michon, rue des Anges 29 — Séraphin Demeilie, rue des Anges 22 — Marie Vanbecke, rue Blanchemaille.

Décès. — Léon Gellet, 2 mois, rue Archimède, cour Cliquet, 3 — Pierre De Wachter, 78 ans, sans profession, rue Barbieux — Robert Dersoet, 23 jours, rue des Poissonnières.

Mariages. — Eric J.-B. Kessler, apprêteur, rue Desbonnets 164 et Louise Hoes, épicière, rue Desbonnets.

TOURCOING

Cambrioleur surpris en flagrant délit. — Jeudi, M. Eugène Petit, peintre, demeurant rue de Tilleul, cour de Lion-d'Or, était sorti en compagnie de ses dames, en rendant au cimetière.

Les deux dames rétrogrèrent leur domicile vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, sans remarquer rien d'anormal. Toutefois, au moment où ils pénétraient dans le pièce du milieu qui sert de salle à manger, ils aperçurent un individu dont le premier geste fut de rabattre vivement sur les yeux le casquette dont il était coiffé et le second de leire au bond prodigieux vers la porte de devant de l'habitation et de disparaître avec une extraordinaire vélocité. Mme Petit tellit être renversée par le cambrioleur.

M. Petit s'inquiète tout d'abord de se rendre compte de ce qui avait pu lui être dérobé.

Le buffet était ouvert et le cambrioleur y fouillait lorsqu'il les surprit inopinément. Il n'a pas encore eu le temps de considérer un butin.

Cet en passant par la fenêtre cor le derrière de l'étage et restée ouverte qu'il avait escaladé en grimpant sur une grande niche à chien qui le conduisait à l'était l'endroit.

Plusieurs a pé déposés entre les mains de M. Nicolaert, commissaire de police du 3e arrondissement, qui a ouvert une enquête sur cette tentative de cambriolage en plein jour.

Etat-Civil

Naissances. — M. Prosper Mouvard, Tonnie, a ou le deux doigts de la main droite écrasés entre les cylindres, en voulant retirer une machine à filature de l'étirage d'une peigneuse.

Un repos de vingt jours lui a été prescrit par M. le docteur Dreanne.

Acte de probité. — M. Eugène Delécaut, demeurant rue St-Pierre, à Croix, a déposé, jeudi, au commissariat de police d'une lettre qu'il a trouvée contenant un mandat de 20 francs de Mlle Dubois.

Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. — *Cours de teinture du dimanche.* — Nous rappelons que les conférences de dimanche recommenceront le 4 novembre.

M. H. Lagache traitera dans ces conférences d'une manière générale le *Chimie de la Teinture.* Pour que toutes les notions scientifiques développées soient facilement accessibles au public, un grand nombre d'expériences intéressantes seront faites dans chaque leçon.

Le sujet : « Chimie de la Teinture » sera, d'ailleurs, abordé de telle sorte qu'il n'adresse non seulement aux teinturiers, mais à tous ceux qui s'occupent d'une manière générale de l'industrie textile, peignage, filature et tissage.

Dans le première conférence, M. H. Lagache donnera la définition des principales expressions employées en chimie : phénomène physique et chimique ; élément, métalloïde et métal ; acide, base et sel ; oxydant et réducteur. Grand nombre d'expériences.

Conférences de géographie. — Le troisième conférence de la saison aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, le samedi 3 Novembre 1906, à huit heures et demie du soir. et aura pour sujet : Le Dahomey, par M. François, rédacteur au ministère des Colonies. Projections à la lumière électrique.

Nos concitoyens. — M. Léon Roussx Sie vient de faire éditer une charmante romance : « Adieu à l'Aimée », mise en musique par le compositeur parisien, M. Mengin Bell. On trouve cette ouvrage dans les marchands de musique.

Les accidents du travail. — Chez MM. Alfred Motte frères et Jules Persiers, M. Emile Delmotte, âgé de 50 ans, rattacheur, demeurant rue de l'Ommelet, cour Ferret, 11, s'est fait un effet de travailleur. Quinze jours de repos.

— M. Ernest Gellot, âgé de 35 ans, demeurant rue de le Potente, 23, à Tourcoing, rebouteur chez MM. Skene et Deville, s'est fait une plaie à l'avant-bras gauche en déclinchant un machine. Trois semaines de repos.

— Chez MM. Auguste Lepoutre et Cie. Mlle Alida Prenelle, âgée de 20 ans, soigneuse, demeurant rue Meyerbeer, s'est blessé à la jambe droite au tombant. Quinze jours de repos.

L'Avenir du prolétariat (Société civile de retraites). — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 4 novembre, de 11 heures à midi, au siège du Comité, 32, rue du Vieil-Abreuvoir. Renseignements, adhésions, paiement des cotisations.

Solution de la Jeunesse de Fresne (190e section). — *Locaux de recette* : Siège social : Café Lemou, 63, rue de Lancry — Revardi : chez Lacour, place Saint-Jean-Baptiste — Jean-Ghislain : chez Ingirbert, 1, rue de la Vigne, » A Buffon » — Pilé : chez Boghaert, place Saint-Rédempteur — Fontenoy : chez Hibon, rue de France, 128 — Epinoie : chez Hocqué, place d'Armes.

Prévoyeole de l'Avenir. — (17e section Roubaix). — Dimanche 4 novembre 1906, recette des sottisellons de 10 heures à midi, à l'hôtel des Pompiers, ainsi que dans tous les autres sièges de section. Le même jour il sera distribué à l'Hôtel des pompiers, aux sociétaires, l'annuaire des commerçants ainsi qu'une carte d'identité.

Cercle Moderne (section dramatique). — Ce soir samedi, à 8 heures, répétition section chorale mixte. A 3 heures, répétition générale.

Mutuelle Nodand. — Réunion dimanche, à 9 h. 1/2 de matin, celle des pompiers, pour se rendre sur la tombe de M. Léon Allart. Présence indispensable.

Excursionnist Club. — Dimanche à courant, à midi, réunion de la commission. Adhésions nouvelles. Recette mensuelle.

Grand-Théâtre Hippodrome. — *La Dame aux Camélias*, par le tournée Vest. — C'est dimanche prochain, en matinée, sont le représentation, donnée sous cette intéressante représentation de *La Dame aux Camélias* par la tournée Vast. L'ancienne de cette prochaine représentation a produit l'effet auquel on devait s'attendre, et cet certain que notre Grand-Théâtre aux dimanche son aspect des jours de grande représentation.

Mme Vast a trouvé l'occasion d'exploiter, dans un ensemble d'interprétation de tout premier ordre, Mlle Thérèse Borgos, une jeune et jolie comédienne du Vaudeville, qui obtint le prêter pas de Connaissance. Nous en sommes de 1905 : ce cas aura attrait particulier de le voir dans *La Dame aux Camélias*, cette belle comédie remplie d'une douloureuse poésie, et où transparaît, à travers des sourires et des sanglots, une haute morale.

L'ensemble de la troupe a été composé avec ce soin qu'on connaît M. Vast a fait preuve dans ses tournées précédentes ; on peut donc compter sur une véritable matinée de gala.

Lever de rideau à 2 h 1/2 précises.

LE NORD

DOUAI

Arrestation d'un faux monnayeur. — Vendredi, à quatre heures du soir, le brigadier de sûreté Leleu était avisé qu'un individu, convenablement vêtu mais semblant étranger à la ville, s'était présenté chez Mme Gérard, épicière, rue Cuvelle, et avait tenté, en paiement d'un achat, de lui faire passer une pièce de 5 francs frappée à l'effigie de Léopold II, roi des Belges, et au millésime de 1871.

Immédiatement l'adroit policier se mit en chemin en compagnie des agents de sûreté Lasecq et Douai et, vers cinq heures du soir aperçurent, sortant de chez M. Martinache, marchand de chaussures, ou individu correspondant au signalement donné, et qui avait acheté une paire de bottines et s'était payé avec une pièce de 5 francs qui pût être coupée en deux avec son canif, le policier en mit à le poursuivre du quidem, qu'il rejoignit et arrêta rue des Blanes-Moechons.

Nous retirons le nom de l'inculpé aujourd'hui, pour ne pas entraver l'action de la justice ; il était porteur de 51 pièces de 5 francs fausses, composées d'un alliage sonnant presque comme l'argent et frappées aux effigies de Louis-Philippe 1833, 1838, 1841 ; de Léopold II 1871 ; de Napoléon III 1870 et de la République 1873 ; ainsi que d'une somme de pinada 200 fr. en petites pièces provenant de l'émission à Douai des pièces fausses.

Il avait aussi diverses casquettes qui lui permettaient de changer de physionomie à son gré. L'inculpé a fait des aveux sur l'origine de ces fausses pièces. Le brigadier de sûreté Leleu a droit à des félicitations.

COUTICHES. — Une maison inhabitée, appartenant à M. Emile Mocq, charron, et située au hameau du Mulliez, a été entièrement dévorée par les flammes, ainsi que, par incendie qu'on attribue à le malveillance. Préjudice : 6.000 fr. Il y a assurance.

STE-LEN-NOBLE. — Jeudi matin, les ouvriers 14 et 21, vivant l'un de Ste-le-Noble, l'autre de Dorignies, en sont prêts en échappe à l'aiguille, rue du Faubourg, en face de l'estaminet Dépoux. Tout d'abord, ils ne s'étaient rien dit. Ce contient soit entièrement de un jaillissement de roues sur les rais humides.

— Jeudi soir au Incendie d'une maison de Douai, un homme s'est décidé dans une mare de pétrole sous appartenant à M. Charles Lecomte, brigadier, et érigée chemin des Epinettes. M. Lecomte qui, avec l'aide de son domestique et de voisins, a vu tout disparaître pulsamment. Les portes, qui n'étaient à au milieu de France, sont assurées.

VALENCIENNES

FRESNES. — Le sieur Laurent Gouillers, âgé de 45 ans, ouvrier verrier, a été trouvé pendu dans son grenier. Le désespéré qui ne travaillait plus depuis longtemps, était alcoolique et vivait avec une concubine.

CAMBRAI

Chute grave. — Le garde-champêtre Inhapetelle, de la ville de Cambrai, portant le n° 194 de la commune de Cateau, en service depuis 19 ans, chemin Avesnes, cour violation de l'arrêté

le a blessé, Louvet pédalait sur le trottoir, l'appel de l'agent de l'autorité. Louvet pédale de plus belle ; en face du n° 91, près de franchir le barrière pour entrer rue du Cateau, un grave accident se produisit, dont le cause est encore inexplicable. Louvet fut précipité à terre avec une extrême violence. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Julien.

Le blessé a la mâchoire fracturée ; des dents ont été remarquées sur le lieu de la chute ; le nez est brisé et le visage affreusement tuméfié. Son état est grave.

CRÈVECOEUR-SUR-ESCAUT. — On ne dirait pas que, récemment une circulaire d'un haut comité et d'un très haut fonctionnaire, au nom de l'hygiène et de la santé publiques, avait prescrit une active surveillance et édicté des peines sévères contre quiconque empoisonne les eaux et rivières et force les riverains à s'alimenter avec des eaux qui tuent les poissons et les oblige d'absorber en boissons les détritus des eaux de sucrerie chargées d'acide chlorhydrique versé abondamment et avec l'aill bienveillant de l'administration dans le canal de l'Escaut.

— Un incendie ravageant à le malveillance a détruit une meule d'avoine appartenant à M. Lancel et estimée à 2300 francs. Il y a assurance pour 1800 francs.

NEUVILLY. — Comme tous les ans, ce jour de la Toussaint, les concurrite de la classe 1907, du Conseil municipal, le musique et les pompiers se sont rendus en cortège au cimetière pour déposer sur la tombe des soldats morts au service de la France, une couronne de fleurs. Le jeune dévoué et créateur de talent, M. Hays, a prononcé un intéressant discours.

HAZEBROUCK

MERVILLE. — Par délégation de M. le Préfet du Nord, M. Désiré Dubrulle a été assermenté facteur des postes à Merville.

DUNKERQUE

Le départ de Guillaumichon. — Nous avons relaté les exploits de Guillaumichon. ce malheureux fou qui, jeudi matin s'était évadé par les toits, de l'hôpitalcé il était en observation. Guillaumichon, sous la conduite de plusieurs infirmiers, a quitté Dunkerque pour aller à Armentières.

Sans gêne. — Deux vagabonds, Alfred Leclat et Edouard Triton ont été arrêtés à la suite d'un copieux repas qu'ils se sont fait servir chez M. Alcover et qu'ils ont omis de payer.

WATTEN. — Au cours d'une discussion à l'estaminet Outreman, le femme Marie W., 50 ans, fariences de sa voir inculpée, saisit un tisonnier et en frappe à la nuque Florimond Gastelin, ouvrier de filature. Ceui-ci est emporté, le tisonnier et, les nerfs cervicaux, ils en relevant vivement, se mit à lamiter Gastelin, qui alors reçut des coups de poing sur le tête d'un autre consommateur, Libéral L., au troisième individu Rémy L., 26 ans, lança un coup à Gastelin, qui prit la fuite.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Fillette blessée par un cycliste. — La petite Elise Leloir, 7 ans, jouait au feu de sa maison, lorsque un cycliste, M. Marcial Savary, marchand forrein à Frémicourt, venant à passer à vélo, renverse l'enfant qui, dans sa chute, s'est fracturé l'épaule gauche. La bicyclette, qui ne croyait pas avoir blessé la fillette, a continué sa route.

BÉTHUNE

LENS. — Depuis un mois environ que M. Lecomte, directeur de le maison Ferrier, Grand'Place, 6, a son service l'employé Fernand Brunet, 25 ans, de petite voie sont commis fréquemment. Une surveillance active fut établie, qui amena bientôt M. Lecomte à prendre en flagrant délit l'employé infidèle. Une perquisition opérée au domicile de Brunet fit découvrir un certain nombre de coupons de drap volés et établie le complicité de Charlotte Lecomte. Tous deux ont été arrêtés et transférés à la prison de Béthune.

SALLAUMINES. — La gendarmerie vient d'arrêter le mineur Jules Dervo, 25 ans, et sa concubine Marie Hourtmont, 27 ans qui, mitraillé de métrée plus loin. Le gendarme Albert Dérvo, âgé de 25 ans, était très gravement blessé. Il portait au-dessus de l'œil gauche une large blessure et de nombreuses contusions sur les jambes et au bras droit ; il a été conduit à la clinique spéciale. On procède à l'horrible opération de trépan, mais deux jours après, la pauvre petit succombait.

Le procureur explique que l'accident est survenu par le fait d'un écrasement que le prodence ne saurait en souvent prévoir.

Lorsqu'il vit l'enfant, immédiatement il estimon son trait à pédales qui pourait arrêter l'auto encore en temps. — Il s'aperçut que ce voiture continuait en route sans aucun ralentissement, — il fit alors une faute embarrée à dessein pour éviter le petit Brecm, mais il était trop tard, l'accident se produisait et on en connaît les conséquences.

La frein à pédales ne produisait aucun effet par suite de lait que l'arbre moteur de l'auto s'était détaché, or, c'est à cet arbre qu'est adapté le frein.

Il est évident que si avait de se mettre en route M. Brecuil avait minutieusement examiné et vérifié sa automobile. Il aurait constaté que le frein à pédales ne pouvait pas fonctionner et il aurait réparé le défectueux. Il aurait constaté l'effet du frein à pédale.

Le prévention retient contre M. le chargé de M. Brecuil le fait qu'il n'a pas cornè.

L'honorable M. Delaart, qui occupe le siège du ministère public, examine les faits de la cause et conclut que M. Brecuil n'a pas agi avec la prudence qu'on est en droit d'exiger des chauffeurs. En outre le tous les faits que nous signalons il existe encore que le petit, Albert Dervo qui a été atteint et sérrité et ou les rétrovrent il aurait évité le défectueuset qui redoubl à cetant l'effet du frein à pédale.

Le prévention retient encore à la charge de M. Brecuil le fait qu'il n'a pas corné